

« LES HAUTS DE L'ALBARIC »

Commune de Leuc

PAPE N°7 – PROGRAMME DES TRAVAUX



MAITRE D'OUVRAGE

HECTARE
28 RUE AIME RAMOND
11 000 - CARCASSONNE
Tél : 04 68 47 67 88



MAITRE D'OEUVRE

OPALE
Z.A LA PLAINE
11 300 - Cournanel
Tél : 04 68 69 20 01



GEOMETRE EXPERT

CABINET BRAHEM – GUENERET
17 RUE MAZAGRAN
11 000 - CARCASSONNE
Tél : 04 68 10 32 32



ARCHITECTE

GENDREU FABIEN – ARCHITECTE DPLG
22 RUE CHARTRAND
11 000 - CARCASSONNE
Tél : 04 68 25 14 68



BUREAU D'ETUDES HYDRAULIQUE

BET EVE
42 ALLEE D'IANA
11 000 - CARCASSONNE
Tél : 06 31 84 89 89

PREAMBULE

Le maître d'ouvrage, la société HECTARE SA, projette la création d'un lotissement comprenant 18 lots sur la commune Leuc (11).

Ce projet comprend la réalisation :

- 16 parcelles destinées à la construction de maisons individuelles dont 2 seront destinées à de l'accession aidée ;
- 1 lot destiné à la construction de 4 logements à caractère social ;
- 1 lot comme réserve foncière sur l'emprise de la parcelle B n°1432.

L'accès sera rendu possible depuis le chemin communal, Le chemin de Mingaud, à l'ouest du projet.

Ce programme de travaux précise les principes généraux portant sur la réalisation des équipements d'infrastructure relatifs à l'aménagement de ce projet.

Les surfaces, tout élément de cotation mentionné et la position des branchements de chaque lot sur les divers plans annexés à la présente demande sont donnés à titre indicatif.

L'ensemble des ouvrages du présent programme des travaux devra être respecté à la réalisation, sauf si des contraintes techniques ou pragmatiques s'y opposent lors de l'exécution du chantier. Dans ce cas, les modifications apportées devront faire l'objet d'une consultation pour validation auprès des services compétents (mairie, intercommunalité, service de l'état), sans faire l'objet d'un modificatif du permis d'aménager. (Ex : positionnement et nombre de candélabre en fonction du modèle retenu par la Commune).

I - TERRASSEMENTS

D'une manière générale les travaux de terrassements comprendront :

- ✎ Le débroussaillage et le nettoyage du terrain et des abords si besoin
- ✎ Les terrassements en pleine masse pour l'exécution des chaussées, parkings et espaces verts.
- ✎ Les plates-formes d'implantation des habitations seront réalisées ultérieurement par les acquéreurs de chaque parcelle, ainsi que leur accès depuis la voie principale, les stationnements privatifs non clos sont réalisés par l'acquéreur.

II- VOIRIE (Pièce PA8-B)

La chaussée devra tenir compte de la résistance mécanique nécessaire pour supporter le trafic lié à l'occupation du projet.

La voirie projetée présentera les caractéristiques suivantes :

- ✎ Chaussée : La circulation des véhicules s'effectuera sur une bande de roulement de 5 m de large pour la chaussée à double sens ;
 - ✎ Trottoir : Les trottoirs auront une largeur minimale de 1,50 m pour assurer le cheminement piéton.
- Stationnement : Le projet prévoit l'aménagement de 14 places de stationnements en bordure de la voie créé dont 1 place PMR.
- Chaque propriétaire devra réaliser, à l'exception du lot 7 et 18, un emplacement privatif on clos, d'une superficie minimale de 25 m², le positionnement est imposé.

	Chaussée – stationnement visiteurs *	Stationnement visiteur perméable *	Trottoir *
Couche de surface	Enrobé (ép. 5cm)	Dalles alvéolaire ou autre revêtement perméable	Enrobé (ép. 5cm) ou autre revêtement
Couche de base	Graves Non Traitées 0/20 – épaisseur = 0.15 m	Graves Non Traitées 0/20 – épaisseur = 0.15 m	Graves Non Traitées 0/20 – épaisseur = 0.15 m
Couche de fondation	Graves Non Traitées 0/80 – épaisseur = 0.30 m	Graves Non Traitées 0/80 – épaisseur = 0.30 m	Graves Non Traitées 0/80 – épaisseur = 0.30 m
Pente transversale	Dévers 2%	Dévers 2%	Dévers 1.5%

* Le dimensionnement est donné à titre indicatif et pourra être modifié suivant les préconisations de l'étude géotechnique.

La plateforme voirie sera soutenue en limite extérieure par une fondation, qui pourra être utilisée par la suite comme assise de clôture. Cette limite sera matérialisée par un rang d'agglos semi-allégé 20x20 sur la base d'une fondation 40x40.

Un épaulement et/ou un soutènement seront à confirmer lors de la phase d'exécution, pour les tronçons de voirie dont la configuration l'exigera.

« Les constitutions de chaussée ci-dessus définies pourront être modifiées en fonction de l'étude d'exécution au profit d'une structure au moins équivalente »

III - RESEAUX HUMIDES : (Pièce PA8-C)**III.1. ASSAINISSEMENT**

Le réseau d'assainissement sera de type individuel.

III.1.1. Assainissement - Eaux Pluviales :

Les eaux de ruissellement de chaussée ou de toiture du lotissement en projet seront collectées par l'intermédiaire d'une combinaison d'ouvrages.

☞ Superficie imperméabilisée par la voirie :

Une combinaison d'ouvrages assurera la collecte des eaux de ruissellement :

- Inclinaison de voirie vers des bordures caniveau en limite de chaussée.
- Implantation de grilles et/ou regards avaloirs assurant la collecte des eaux de ruissellement drainées par la voirie.
- Implantation de regards à chaque déviation angulaire.
- Un réseau collecteur sous voirie récupérant les eaux collectées par l'ensemble des grilles et/ ou regards avaloirs.

☞ Superficie imperméabilisée par les lots :

En présence de boîte de branchement, les acquéreurs des lots devront canaliser leurs eaux pluviales par l'intermédiaire de dispositifs type gouttières / chenaux jusqu'à la boîte de branchement permettant le raccordement au réseau pluvial situé sous voirie en limite de lot.

La totalité des eaux de ruissellement collectées sera dirigée vers un ouvrage compensatoire composé d'un bassin de rétention aérien qui sera réalisé afin de respecter le débit de fuite préconisé par l'étude loi sur l'eau.

Le tracé et les informations relatives au réseau de collecte ont été reportés suivant les informations fournies par le Bureau d'Etude Hydraulique.

OUVRAGES	CARACTERISTIQUES
Canalisation	Matériau : béton armé type 135A ou Polyéthylène (PEHD) annelé type Ecopal Longueur : 3 m
Dimensionnement	Diamètre adapté à la quantité d'eau à collecter (paramètres considérés ; diamètre, pente, matériau)
Regard de visite	Diamètre intérieur : 800mm Tampon fonte ductile non verrouillable – Estampillé « Eaux Pluviales »
Grille / regard avaloir	Bouche d'engouffrement dans le profil de la bordure, type Sélecta Avaloir de chaussée de classe C250 à D400
Raccordement Grille avaloir	Matériau : PVC CR8 / Classe D400 sur chaussée / Longueur : 3 m Diamètre : 250mm
Ouvrage compensatoire	Suivant Dossier Loi sur l'Eau – Projet soumis à Déclaration
Boîte de branchement privée	Tabouret PVC Diamètre du tabouret : 316mm Tampon en fonte – Estampillé « EP »

III.1.2. Assainissement – Eaux Usées :

Des investigations de terrain menées en parallèle à une consultation des services techniques de la commune ont permis de définir le projet d'assainissement.

Nature des travaux :

L'opération consistera à raccorder les effluents générés par les futures constructions vers le réseau d'assainissement communal existant, au niveau du débouché du projet sur le chemin communal.

Au droit de chaque lot (à l'exception du lot 18) et en limite de propriété sous domaine public, une boîte de branchement sera disposée et raccordée au réseau principal sous chaussée.

Avant tout commencement des travaux, l'entreprise chargée de les réaliser se mettra en rapport avec les services techniques municipaux et/ou la compagnie fermière pour toute mise au point de l'intervention. Elle respectera également leur cahier de prescription pour la réalisation des travaux.

Les opérations de raccordement sur des conduites ou des branchements en service seront effectuées avec l'accord des services municipaux et/ou de la compagnie fermière.

Conformément à l'article 25 de l'arrêté ministériel du 22 décembre 1994 relatif aux ouvrages de collecte et de traitement, un contrôle de la qualité des travaux avant mise en service devra être opéré afin de vérifier : étanchéité, bonne exécution des fouilles et de leur remblaiement, qualité des matériaux et dossier de récolement. Lors de la réception des travaux, il sera par conséquent réalisé une inspection télévisuelle et des essais d'étanchéité.

Caractéristiques des ouvrages principaux :

OUVRAGES	CARACTERISTIQUES
Canalisations pour réseau gravitaire	Matériau : PVC CR8 ou CR16 ou Polypropylène ou Grès ou Fonte Longueur : 3 m Diamètre : 200mm Pente minimale - 0.5%
Poste de refoulement	Sans objet
Canalisations pour réseau de refoulement	Sans objet
Regard de visite	Diamètre intérieur : 800mm Tampon fonte ductile non verrouillable – Estampillé « Eaux Usées »
Branchements particuliers	Matériau : PVC CR8 Diamètre : 160mm
Boîte de branchement privée	Tabouret PVC Diamètre du tabouret : 316mm Tampon en fonte – Estampillé « EU »

« Les collecteurs seront dimensionnés conformément à l'instruction technique relative aux réseaux d'assainissement des agglomérations (1977). La localisation des ouvrages de branchement est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative.

Le dossier d'exécution sera soumis à l'agrément des services techniques de la commune, et de la compagnie fermière. »

III.2. EAU POTABLE- DEFENSE INCENDIE :

Les travaux seront réalisés conformément au plan PA 8-C annexé et suivant les recommandations du fascicule 71 du CCTG complété des investigations complémentaires et concertations avec le service technique gestionnaire concerné.

Des investigations de terrain menées en parallèle à une consultation des services techniques municipaux et/ou de la compagnie fermière ont permis de définir le projet d'alimentation en eau potable des lots projetés.

Nature des travaux :

Le réseau AEP projeté sera raccordé au réseau existant du Chemin de Mingaud, mais sera également maillé au réseau existant au niveau de l'Impasse des Ormeaux.

Au droit de chaque lot (à l'exception du lot 18) et en limite de propriété, un coffret de branchement sera prévu et raccordé au réseau principal. Les abris compteur seront de type mural d'un modèle agréé par le service gestionnaire.

Ils seront pré équipés d'un RA avant compteur, d'un clapet purge norme NF et d'une longueur de tuyau sortant du coffret après compteur (1 ml minimum). Les remontées jusqu'au coffret seront équipées de gaines isolantes.

Défense incendie :

Les hydrants existants ne permettent pas d'assurer la défense incendie de l'opération. L'installation d'une bache incendie de 120 m3 est nécessaire (voir emprise PA8.C). Elle sera clôturée par un grillage souple, un portail de 3m d'ouverture permettra l'accès.

Avant tout commencement des travaux, l'entreprise chargée de les réaliser se mettra en rapport avec les services techniques municipaux et/ou la compagnie fermière pour toute mise au point de l'intervention. Elle respectera également le cahier des prescriptions de la compagnie fermière pour la réalisation des travaux.

Les opérations de raccordement sur des conduites ou des branchements en service seront effectuées par la compagnie fermière.

Caractéristiques des ouvrages principaux :

Ouvrages	Caractéristiques
Canalisations	Matériau : type Pehd 16 bars – bande bleue Diamètre : 75 mm
Branchements particuliers	Matériau : type Pehd 16 bars – bande bleue Diamètre : 25 mm
Bâche incendie	Bâche incendie 120 m3 – Clôturé avec un portail d'accès 3m d'ouverture

« La localisation des ouvrages de branchement est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative. »

Le dossier d'exécution sera soumis à l'agrément des services techniques de la commune, et de la compagnie fermière. »

IV - RESEAUX SECS : (Pièce PA8-D)**IV.1. ELECTRICITE :****IV.1.1. Basse tension :****Nature des travaux :**

La puissance totale nécessaire au projet est estimée suivant les hypothèses suivantes (hors lot 18) :

- 16 lots : 12 KVa / lot, soit : 16 x 12 = 192 KVa
 - 1 lot destiné à la construction de 4 logements sociaux soit 4 x 12 KVa = 48 KVa
 - 1 comptage éclairage : 1 x 3 KVa = 3 KVa
- TOTAL= 243 KVa

Le Service Groupe Ingénierie ENEDIS sera en mesure de fournir le projet d'alimentation du réseau BT à réception d'une copie du permis d'aménager. Le projet définitif du schéma électrique sera confirmé par le chargé d'affaire désigné.

Les réseaux existants sur l'emprise du parcellaire de l'opération devront être dévoyés par le concessionnaire.

L'ensemble du réseau desservant les lots sera souterrain. Les réseaux et branchements seront sous chaussée.

Le raccordement de chaque lot aboutira dans un coffret de branchement implanté en limite du lot.

Un dispositif de coupure de l'alimentation de chaque lot est prévu par le biais d'équipements tels que grille fausse coupure, grille d'étoilement, grille de repiquage.

Le schéma de principe de ces ouvrages est figuré sur le plan PA 8-D joint.

Les réponses techniques auprès du service ENEDIS consulté ne seront effectives qu'après obtention du permis d'aménager.

Caractéristiques des ouvrages principaux :

Ouvrages	Caracteristiques
Câble d'alimentation	Type triphasé Matériau : Aluminium HNS33 Section : $3 \times 240\text{mm}^2 + 95\text{mm}^2$ / $3 \times 150\text{mm}^2 + 70\text{mm}^2$ $3 \times 95\text{mm}^2 + 50\text{mm}^2$ / $4 \times 50\text{mm}^2$
Socle pour grille de fausse coupure	Socle double type S20
Câble de branchement	Type monophasé Matériau : Aluminium HNS33 Section : $2 \times 35\text{mm}^2$ ou $4 \times 35\text{mm}^2$
Coffret pour branchement	Type S22 ou REMBT

IV.1.2. Eclairage public :

Nature des travaux :

L'éclairage public du projet sera assuré par la mise en place de candélabres. Ils seront implantés dans l'emprise de l'espace public.

Le câble d'alimentation sous gaine sera souterrain. La mise à la terre sera obtenue par une câblette de terre rajoutée dans la gaine au conducteur.

Les candélabres seront implantés sur le domaine public (espaces verts et/ou trottoir)

L'installation sera raccordée sur un coffret de comptage spécifique (situé en entrée de lotissement).

Le schéma de principe de ces ouvrages est figuré sur le plan PA 8-D joint.

Caractéristiques des ouvrages principaux :

Ouvrages	Caractéristiques
Câble d'alimentation	Type de classe 2 Matériau : Cu R02V Section : 5 G16Cu R02V ou 3 G16Cu R02V Câblette de terre de section 25mm^2
Gaine contenant le câble d'alimentation	Type TPC Matériau : PE Diamètre : $\varnothing 63\text{mm}$
Candélabre	Mât Auriga 6m RAL au choix - Luminaire R-LIGHT 650

Le modèle de candélabre sera soumis à l'agrément du service technique de la commune et pourra, le cas échéant, être remplacé par un autre modèle.

IV.2. RESEAU TELECOM :

Nature des travaux :

Le projet sera alimenté à partir du réseau télécom existant sous le Chemin de Mingaud.

Les réseaux et branchements seront en souterrain.

Un regard de branchement sera laissé en attente au droit de chaque lot (à l'exception du lot 18).
Le schéma de principe de ces ouvrages est figuré sur le plan PA 8-D joint.

Caractéristiques des ouvrages principaux :

OUVRAGES	CARACTERISTIQUES
Gaines réseau	Type TLST – 5 gaines réseau Matériau : PVC Diamètre : 45mm
Chambre de tirage	Type L1T – L2T – L3T Classe 250KN à 400KN
Gaines de branchement	Type TLST – 2 gaines branchement Matériau : PVC Diamètre : 45mm
Regard de branchement	Dimension : 30mm * 30 mm Tampon fonte ou composite 125KN

V – ESPACES VERTS :

Les essences d'arbres seront choisies en concertation avec les pépinières régionales.

Le choix des essences de végétaux doit chercher à répondre à plusieurs critères : limiter les risques d'allergies, limiter le risque incendie, ne pas consommer trop d'eau et ne pas être une espèce invasive.

VI - COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Une aire de collecte des déchets est prévue le long de la voie créée. Ce local ouvert permettra d'accueillir des containers OM et des containers de recyclage conformément aux prescriptions du service de collecte.

Ce local sera dimensionné pour compenser le local OM démoli à l'entrée de l'opération et permettra également la gestion des bacs du lotissement.